

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

Objet : RD - Programmation complémentaire 2017 du Contrat de ville (fonctionnement)

- date de convocation le 20 octobre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 68

Aillon-le-Jeune
Aillon-le-Vieux
Arith
Barberaz
Barby
Bassens
Bellecombe-en-Bauges
Challes-les-Eaux
Chambéry

Philippe Trepier
Christian Gogny
Pierre Gerard
David Dubonnet - Yvette Fetaz
Catherine Chappuis
Alain Thieffenat

Daniel Grosjean
Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin
Curienne
Doucy-en-Bauges
Ecole
Jacob-Bellecombette
Jarsy
La Compôte
La Motte-en-Bauges
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Le Châtelard
Le Noyer
Les Déserts
Lescheraines
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leyse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Sainte-Reine
Saint-François de Sales
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
Vérel-Pragondran
Vimines

Annick Bonniez
Brigitte Bochaton
Pierre Duperier
Jean-Pierre Fressoz
Damien Regairaz
Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
Pierre Hemar
Philippe Gamen
Michel André
Albert Darvey
Jean-Maurice Venturini
Gérard Marcucci
Michel Dyen
Christophe Richel
Philippe Dubonnet
François Blanc
Maryse Fabre
Adeline Vincent
Jean-Marc Léoutre
Louis Caille
Daniel Rochoaix
Jean-Pierre Coendoz
Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Bernard Januel

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Daniel Grosjean - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Annick Bonniez - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Sylvie Vuillermet à Luc Berthoud

• conseillers excusés : 4

Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Anne Manipoud - Dominique Pommat

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

délibération **n° 366-17 C**

objet **RD - Programmation complémentaire 2017 du Contrat de ville (fonctionnement)**

Driss Bourida, vice-président chargé du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'action sociale, rappelle que la programmation 2017 du Contrat de ville a été approuvée par le Conseil communautaire du 18 mai 2017.

Dans la continuité de cette programmation, un travail permanent de coconstruction avec les opérateurs a permis de faire émerger d'autres projets sur le second semestre 2017 articulés autour de la notion de parcours de vie des habitants des quartiers en politique de la ville et particulièrement de la jeunesse.

La programmation complémentaire s'appuie sur 3 axes :

- le lancement d'une démarche sociale et territoriale sur le quartier de Bellevue en coconstruction avec les acteurs du territoire,
- le renforcement de l'accompagnement d'actions, en particulier en soirée, à destination des jeunes dans une démarche « d'aller vers » avec comme priorité la remobilisation des jeunes en rupture et leur insertion économique,
- l'expérimentation d'actions autour du numérique dans le cadre du plan d'actions de prévention de la radicalisation.

Il est proposé une participation de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à hauteur de 33 200 € répartie selon le tableau en pièce jointe.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu le Contrat de ville de Chambéry métropole - Cœur des Bauges 2015-2020 signé le 17 juillet 2015,

Vu l'avis de la commission renouvellement urbain, politique de la ville et action sociale du 12 octobre 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le soutien de Chambéry métropole - Cœur des Bauges aux actions proposées au titre de la programmation complémentaire du Contrat de ville pour 2017 à hauteur de 33 200 € conformément au tableau en pièce jointe.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 366-17 C

Objet de l'acte :	RD - Programmation complémentaire 2017 du Contrat de ville (fonctionnement)
Thème Préfecture :	8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement
Date de l'acte :	26 octobre 2017
Annexe :	Programmation complémentaire 2017;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20209H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20209H1

Date de transmission en Préfecture :	03 novembre 2017
Date de réception en Préfecture :	03 novembre 2017